COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En date du **MARDI 10 SEPTEMBRE 2019**

BUREAU : D. Guerpillon, S. Rabier,

ADMINISTRATEURS : R.Bernon, G.Deblache, P.Fabre, B.Gracia, L.Micaud, G.Pierson, D.Seurin, M.Téchené

Etaient excusés V.Poli, R.Bretagne, D.Gazaniol

La séance est ouverte à : 9h35

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte-rendu du CA du 6 juin 2019
2. Ecole (prépa UTLA / rentrée scolaire) *B.Gracia*
3. Compétitions (Interclub D1, D2 etc…) *M.Téchené*
4. Validation calendriers *D.Guerpillon*
   - ✓ Programme festif 2019/2020
   - ✓ Jours retenus pour la Coupe des Clubs du Comité (FFB)
5. Validation règlement Challenge des Pyrénées
6. Festival Pau-Béarn : appel à volontariat
7. Tour de table

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CA DU 6 JUIN 2019

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité

2. ECOLE (PREPA UTLA / RENTREE SCOLAIRE) B.GRACIA

Les cours sont retardés d'une semaine car deux enseignants sont absents. La rentrée aura lieu le 23 septembre pour les BF2, BF3 et le perfectionnement.

Les portes ouvertes de l'UTLA ont lieu le samedi 5 octobre au matin, les cours BF1 commenceront le 7 octobre.

Pour information les enseignants sont les suivants :

BF1 : D.Seurin, V.Poli, I.Poey Nogues, S.Missud

BF2 : F.Tourneur, B.Gracia, I.Poey Nogues

BF3 : D.Seurin, S.Missud

Perfectionnement : B.Gracia, D.Seurin, V.Poli

Un professeur du lycée Saint Dominique aimerait enseigner le bridge aux élèves de 1ère et demande s'il nous est possible de lui prêter le matériel nécessaire et de lui proposer un encadrant. Linda se propose pour le matériel et Brigitte va contacter Michèle Rouanet pour ce qui concerne l'encadrement. Le Bcpp pourra fournir des étuis.

Michel rappelle que les élèves peuvent s'entraîner le mercredi après-midi lors des parties libres.

3. COMPETITIONS (INTERCLUB D1, D2 ETC…) M.TECHENE

Notre Club va disposer pour la nouvelle saison bridgesque de :

- 3 places en D1 (+1 suite au transfert de l'équipe d' Oloron de Michèle Rouanet Labé)
- 6 places en D2

Naturellement l'équipe de P.Gracia est d'office en D1. Les 2 places supplémentaires en D1 doivent être attribuées aux 2 équipes du Club de D2 2018/2019 les mieux classées, soit l'équipe de France Torreilles, ainsi que l'équipe de Danièle Seurin.

Pour la D2, nous conservons les 4 équipes restantes, soit les équipes Tourneur, Castaing, Bussier et Da Fonseca. Les 2 places restantes sont bien entendu prises par les 2 équipes de D3 2018/2019 les mieux classées, soit l'équipe Foursans Bourdette et l'équipe Rabier.

- En ce qui concerne les D3, D4, D5 les indices des joueurs déterminent la catégorie et les places ne sont pas limitées.

4. VALIDATION CALENDRIER – D.GUERPILLON

- Les dates du programme festif ont été revues pendant la réunion. Le tournoi des fleurs est supprimé de l'avis général.
- Celles de la Coupe des clubs du Comité (FFB) ont été ajustées également en fonction du calendrier.

5. VALIDATION REGLEMENT CHALLENGE DES PYRENEES

Le Challenge des Pyrénées remplace le Challenge Henri IV, il aura lieu le dernier mardi de chaque mois (sauf en Décembre), le classement sera individuel. Le règlement, disponible sur le site, est affiché à l'entrée du club. A noter que le classement en « cumul glissant » ne tiendra compte que des 6 meilleures scores sur 9.

6. FESTIVAL PAU-BEARN : APPEL A VOLONTARIAT

Une affiche se trouve sur le panneau au- dessus des feuilles d'inscription.
Merci d'avance à ceux qui y participeront.

7. TOUR DE TABLE

- **Pierre Fabre** aimerait une explication entre les cours de M.Rouanet Labé, G.Chatel ou autre.

Rép. : ce sont des cours qui viennent en complément de ceux donnés par l'école. Les intervenants, extérieurs à l'Ecole, précisent toujours le contenu de leurs actions.

- **Brigitte Berot Gay** a remarqué que depuis le mois d'août l'équilibrage des joueurs dans les tournois a changé.

Rép. : Cela est dû à la nouvelle version du logiciel utilisé, fournie par la FFB.

- **Michel Téchené** accompagnera Dominique lors de la prochaine réunion des Présidents (Lescar et Montardon) pour déterminer les dates de qualification des compétitions (Espérance / Promotion).

- L'indemnisation des Espérances est en cours. Mais pour l'année à venir il aimerait de pas renouveler cette prise en charge.
- Pour ce qui concerne les compétitions qui ont lieu à Sarpourenx, le paiement se fait à la table, excepté l'Interclub pris en charge par le club.
- Pour les compétitions avec poules le règlement se fait directement auprès du responsable des compétitions du Comité : aux capitaines de se prendre par la main pour effectuer le nécessaire.

Et surtout ne pas s'inscrire 2 fois, sur la feuille du club et sur internet.

- **Chatie Deblache** mentionne » son » voyage du 2 au 8 octobre. 45 participants dont environ 2/3 de bridgeurs. Une réunion avec l'agence aura lieu au club le 17 septembre.
- **Linda Micaud** aimerait avoir un ventilateur dans la cuisine.

Rép. : Danielle Seurin se propose de lui en fournir.

La séance prend fin à 11h15

La prochaine réunion aura lieu le **mardi 15 octobre** à 9h30.

Le Président La Secrétaire